

**Zeitschrift:** Schweizer Hebamme : offizielle Zeitschrift des Schweizerischen Hebammenverbandes = Sage-femme suisse : journal officiel de l'Association suisse des sages-femmes = Levatrice svizzera : giornale ufficiale dell'Associazione svizzera delle levatrici

**Herausgeber:** Schweizerischer Hebammenverband

**Band:** 85 (1987)

**Heft:** 11

**Artikel:** Les soins de santé primaires et la stratégie de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) : "La santé pour tous en l'an 2000"

**Autor:** Monney-Hunkeler, M.C.

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-950697>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Introduction à la journée du 25 novembre 1987,  
«Sensibilisation aux soins de santé primaires pour  
sages-femmes»

# Les soins de santé primaires et la stratégie de l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), «La santé pour tous en l'an 2000»

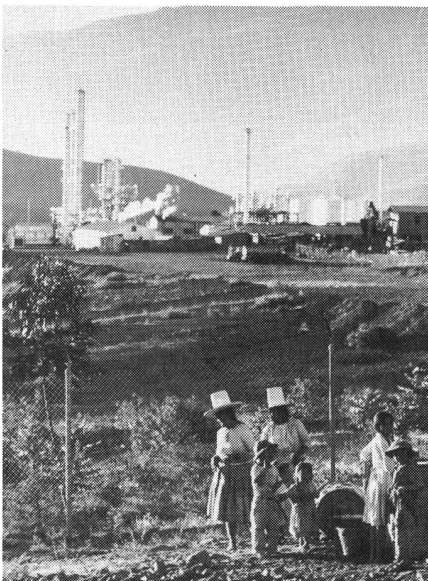


Photo (WHO): P. A. Pittet

Les changements sociaux rapides peuvent avoir des conséquences psychologiques indésirables; l'élément santé mentale du développement est donc très important.

*Réflexions d'une sage-femme, membre du comité central de l'Association suisse des sages-femmes*

L'OMS s'est réunie en 1978 à Alma Ata (URSS) pour proposer une nouvelle politique de santé dans le but «de faire accéder, d'ici en l'an 2000, tous les habitants du monde à un niveau de santé qui leur permette de mener une vie socialement et économiquement productive». Ceci en réponse aux disparités en matière de soins dans le monde entier.

La région Europe-OMS (33 pays dont la Suisse) reprend l'idée dès 1980 et définit quatre aspects fondamentaux de la santé:

1. les modes de vie et la santé
2. les facteurs de risque pour la santé et l'environnement

3. l'orientation des systèmes de soins
4. les mesures nécessaires pour réaliser un changement dans les trois domaines susmentionnés.

C'est en 1984 que les pays européens passent à une action plus concrète et définissent trente-huit buts précis et réalistes pour atteindre l'objectif «La santé pour tous en l'an 2000».

La Suisse à travers les représentants de la santé au niveau fédéral, cantonal et communal commence aussi à réfléchir aux problèmes de santé dans notre pays. La Société suisse de médecine sociale et préventive (SSMSP) élabore en 1986 un concept s'intitulant «Promotion de la santé et prévention en Suisse». Il s'agit de l'unique document officiel qui concerne la stratégie de l'OMS et son application en Suisse.

L'idée de «La santé pour tous en l'an 2000» suscite beaucoup de discussions à tous les niveaux et aussi en Suisse. Notre pays se vante d'un système de soins démocratique et optimal pour la population et pourtant nous ne sommes absolument pas à l'abri des problèmes de santé posés à chaque société. Plusieurs facteurs, en plus, font sérieusement douter du bon fonctionnement de notre organisation sanitaire:

1. augmentation importante (excessive) des coûts
2. critiques négatives par rapport à une technologie sophistiquée
3. doutes sur l'utilisation optimale des hôpitaux
4. remise en question du pouvoir médical en matière de santé

Dans ce contexte, il nous semble d'autant plus important d'être attentifs à la stratégie de l'OMS qui propose une voie intéressante pour répondre plus précisément aux problèmes de santé et à la demande de la population. Pour réaliser «La santé pour tous en l'an 2000» l'OMS prévoit un moyen «**Les soins de santé primaires**» qui semblent prendre

forme aussi chez nous. Il s'agit là bien de soins de **santé** et non de soins à la maladie; une nuance fondamentale à relever.

L'OMS a chargé plus particulièrement les organisations, associations et groupes de professionnels de la santé de réfléchir au sujet de la stratégie, des buts et des moyens de la «Santé pour tous en l'an 2000». C'est à ce titre que l'Association suisse des sages-femmes (ASSF), à travers le Comité central, a créé un groupe de travail. Il s'est chargé de travailler d'une façon approfondie le sujet «santé 2000» et de clarifier la position de la sage-femme en Suisse et son rôle dans une nouvelle politique de santé. Il est du devoir d'une association professionnelle de se préoccuper de l'avenir et de promouvoir toutes modifications en faveur de l'amélioration de la santé, pour nous de la santé maternelle et infantile.

«La santé pour tous en l'an 2000» nous concerne directement, car il s'agit bien de **santé**, comme déjà dit. La sage-femme par définition trouve sa place auprès de femmes enceintes **en santé**. La grossesse, l'accouchement et la période qui suit sont des événements physiologiques de la vie, même si une proportion relative se déroule en milieu hospitalier, donc de maladie. L'OMS demande, exige même des sages-femmes, qu'elles élargissent leur champ d'activités, car elles représentent un membre essentiel dans cette nouvelle politique de santé. Ainsi, son travail déborderait largement de la salle d'accouchement vers une approche de la famille, de l'éducation à la santé, de la promotion de la santé aussi bien en milieu intra- que extra-hospitalier (préparation à la naissance, à la famille, nutrition, hygiène de vie, régulation des naissances, éducation, soins de santé primaires, etc.).

En conclusion, nous pouvons dire que la sage-femme devient une actrice et une représentante indispensable pour la réalisation de «La santé en l'an 2000» aussi en Suisse.

Cela vous intéresse-t-il? Voulez-vous en savoir plus?

L'ASSF, le Comité central et le groupe de travail proposent à toutes les sages-femmes de toute la Suisse une journée de réflexion sur les soins de santé primaires. Elle aura lieu le mercredi 25 novembre 1987. Vous trouverez dans ce journal les informations nécessaires pour participer à cette journée.

L'ensemble des réflexions de cette journée formera la base pour la journée de formation permanente du Congrès 1988, le 27 mai.

Nous vous attendons avec joie et espérons un échange riche et fructueux.

A bientôt. M.-Cl. Monney-Hunkeller